

République Française
Département du Puy de Dôme
Commune d'OLBY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 03 mai 2022

Référence
2022_027

L'an deux mille vingt-deux, le trois mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLBY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel GAUTHIER, maire.

Objet de la délibération
Plan de financement du projet CONNAITRE OLBY dans le cadre du dépôt de demande de subvention au groupe d'actions locales LEADER VOLCAN

Présents : M.ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme GUILLAUME Michelle (en retard de 20 minutes), Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET LACOURT Noëlle, M. MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, Mme PLANEIX Bernadette, M. OUVRARD Dominique, M. TRONCHE Aymeric, M. GAUTHIER Samuel.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BONY Catherine (pouvoir à Monsieur Etienne MEGEMONT), Mme FINET Hélène (pouvoir à Madame PLANEIX Bernadette)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Absent excusé :

A été nommé(e) secrétaire : Mme LANGLAIS Sarah

Objet de la délibération : Plan de financement du projet CONNAITRE OLBY dans le cadre du dépôt de demande de subvention au groupe d'actions locales LEADER VOLCAN

Date de la convocation
26 avril 2022

Rapporteur : Hélène BRIGNON

Madame Hélène BRIGNON indique qu'à la suite de la délibération du 1^{er} mars 2022 sur le dépôt de demande de subvention auprès du groupe d'actions locales Leader Volcan, le projet a pu être chiffré par le biais de plusieurs devis.

Date d'affichage
10 mai 2022

Pour rappel, les objectifs stratégiques du projet sont :

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- Sauvegarder, et valoriser le patrimoine matériel et immatériel d'Olby
- Lutter contre le phénomène de cité dortoir en permettant aux habitants de mieux connaître le lieu où ils habitent
- Favoriser la relation habitant/agriculteur
- Préserver l'environnement
- Impulser des chantiers participatifs de préservation des lieux
- Établir un dialogue sur les enjeux du PLU de la commune
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Valoriser l'image de la commune

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CLERMONT -FERRAND
Le : 10 mai 2022

Les objectifs opérationnels sont :

Et

- Apporter aux habitants des supports permanents de connaissance de la commune sous tous les angles
- Associer toutes les générations à leur construction
- Identifier des parcours de découverte de la commune et les rendre autonomes

Publication ou notification du :
10 mai 2022

Le budget global du projet est de : 19 075 € HT :

Envoyé en préfecture le 11/05/2022

Reçu en préfecture le 11/05/2022

Affiché le

ID : 063-216302570-20220510-2022_027-DE

Berger
Levrault

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** : le plan de financement et la demande de subvention au Groupe d'Actions Locales LEADER VOLCAN pour un montant de 15 260 €
- **AUTORISE** : le Maire à réaliser les démarches administratives et à ajuster le plan de financement, le cas échéant et en informera simplement le conseil municipal lors d'une réunion ultérieure

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Samuel GAUTHIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Gauthier', is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PUY-DE-DÔME' and 'PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS'.